

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI302 Anglais pour l'ingénieur			
Code	TESI3B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be) Sara COOPER (sara.cooper@helha.be) Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anglais est divisé en 2 pans :

1. **le module de remédiation** à l'intention des étudiants en Master 0, déjà détenteurs d'un diplôme de bachelier professionnalisant.

Le but de cette activité de remédiation est de permettre aux étudiants visés d'atteindre un niveau de maîtrise suffisant en langue anglaise pour pouvoir faire face aux exigences de la suite du cursus. Un test de niveau sera organisé en début de module afin d'éventuellement dispenser les étudiants possédant déjà un bagage suffisant.

2. **le module « anglais pour l'ingénieur »**

Il doit être suivi par tous les étudiants, qu'ils soient en Master 0 ou non.

L'objectif de l'activité d'apprentissage « anglais pour l'ingénieur » est d'amener les étudiants à posséder un bagage lexical en anglais professionnel (l'entreprise et le stage) et technique (les énergies et les matériaux), à consolider leurs acquis grammaticaux et à développer les quatre compétences langagières en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs**

- 1.2 Utiliser des moyens de communication adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message univoque.

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences

Acquis d'apprentissage visés

1. L'objectif du module « **remédiation en anglais** » est de revoir, appliquer correctement et vérifier les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise, ainsi que d'acquérir un vocabulaire général.

2. Dans le cadre du module « **anglais pour l'ingénieur** », l'étudiant devra être capable de :

- présenter oralement (avec les supports d'un poster et d'un diaporama), dans un anglais fluide et précis, un travail basé sur son expérience de stage en entreprise qui sera évalué en fin de Q1. L'accent, la grammaire, la syntaxe, le vocabulaire et la fluidité doivent contribuer à une compréhension aisée du message.
- s'exprimer par écrit en employant le vocabulaire spécifique, les structures grammaticales et syntaxiques adéquates, en faisant un nombre d'erreurs limité. Il démontrera ses compétences à l'écrit, dans un examen écrit présenté pendant la session de juin.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TESI2B12

Corequis pour cette UE : TESI3B01

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI3B02A Anglais pour l'ingénieur

24 h / 3 C

Contenu

1. le module de remédiation : grammaire, syntaxe de base et vocabulaire général.

2. le module "anglais pour l'ingénieur" : travail sur les quatre compétences langagières en anglais professionnel et technique.

Démarches d'apprentissage

Exercices en classe + travail régulier et en autonomie, participation active de l'étudiant. La participation aux activités d'évaluation continue est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

1. Le module de remédiation permet à l'étudiant d'évoluer à son rythme et selon ses besoins. L'apprentissage se fait en autonomie et en ligne, avec toutefois un accompagnement de l'enseignant, disponible pour fournir les explications et clarifications mises en évidence au cours des exercices réalisés. Outre les exercices effectués en cours, les étudiants seront invités à approfondir leurs compétences en faisant des exercices supplémentaires sur les sites d'entraînement tels Wallangues.be et/ou Duolingo selon leurs nécessités.

2. Pour le module "anglais pour l'ingénieur", un référentiel de grammaire est à leur disposition sur la plateforme ConnectED.

Ouvrages de référence

Ibbotson Mark, Technical English for Professionals. Engineering, Cambridge : Cambridge University Press. 2009

Ressources internet.

Supports

Syllabus de théorie et d'exercices,

Site et application Duolingo et Wallangues.be,

Exercices variés,

Vade-mecum pour la présentation du stage en entreprise,

Documents mis en ligne sur la plateforme Moodle ConnectED,

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation à toutes les parties de l'évaluation est obligatoire. L'évaluation écrite du Q1 ne concerne que les étudiants qui ne sont pas dispensés du module de remédiation.

1. Pour l'étudiant non dispensé du module de remédiation :

- cours de remédiation :
évaluation écrite (35 %) au Q1, récupérable au Q3 en cas d'échec.
- anglais pour l'ingénieur :
évaluation continue obligatoire au Q1 et Q2 (10 %), non récupérable, report automatique des points au Q3
projet "Poster day" devant jury (20 %), récupérable au Q3 en cas d'échec
examen écrit au Q2 (35 %), récupérable au Q3 en cas d'échec.

2. L'étudiant dispensé du cours de remédiation ou qui n'est pas Master 0 :

- anglais pour l'ingénieur :
évaluation continue obligatoire au Q1 et Q2 (20 %), non récupérable, report automatique des points au Q3
projet "Poster day" devant jury (30 %), récupérable au Q3 en cas d'échec
examen écrit au Q2 (50 %), récupérable au Q3 en cas d'échec.

Au Q3, la pondération restera la même.

Dispositions complémentaires

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte. A partir de 2 absences injustifiées à des séances obligatoires, le score de l'évaluation continue sera de zéro.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure ne représentera que les parties de l'évaluation en échec et la matière portera sur l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

La langue de communication est l'anglais. Néanmoins l'enseignant sera disponible pour des éclaircissements en français au besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).